



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU EXTRAORDINAIRE - 20 février 2024

Pisser dans un violon Requiem pour le dialogue social

Liminaire Cse réseau extraordinaire du 20 février à lire → [ICI](#)

Une métaphore musicale mais peu poétique : parfois, gens de télévision, vous le savez, les images parlent d'elles-mêmes.

Surtout quand la Direction du réseau, elle, ne dit rien.

Pisser dans un violon comporte quelques désagréments. Un son dissonant, l'altération d'un bel instrument et le risque qu'à force de constance, ça déborde. Et oui, voilà où nous en sommes aujourd'hui : un dialogue social, cacophonique ; l'instrument, le CSE, ruiné. Et les élus, vidés.

Devant un avenir incertain, une fusion hypothétique France 3/France Bleu, un rapprochement probable, la Direction du réseau joue toujours la même partition. « *Je ne peux pas vous répondre* », « *Je ne sais pas, je vais me renseigner* ».

Usant ... jusqu'à la corde.

La direction du réseau est-elle au moins informée des grands projets qui s'échafaudent au-dessus de nos têtes ? Les maîtrise-t-elle ? Laissez-nous en douter.

FÉVRIER 2024

Lors du CE extraordinaire consacré à cette thématique précise, l'avenir de France 3, rien n'est dit. Un document de 33 pages ([Lire ICI](#)) est envoyé aux élus. Il n'y aura pas d'explications de texte. Devant les questions précises des représentants du personnel sur le prêt de main d'œuvre, les équipes mixtes, la gouvernance éditoriale des émissions communes, l'émission de France 3 « Dimanche en politique » tournée dans les locaux de France Bleu en Occitane... rien. Nous insistons.

Mais nous ne récolterons pour conclure qu'une colère d'histrion, de Xavier Riboulet, directeur des opérations ICI France 3 / France Bleu et du numérique région, pour lequel, manifestement, la mise en place d'un cadre pour les coopérations avec la radio serait inutile. Rideau.

Seule information tangible : les négociations entre France Bleu et France 3 se concentrent sur le numérique. Le réseau n'a pas la main. Et ce n'est pas à notre niveau que ça se décide. On connaît la chanson.

Même si nos vessies ne sont pas des lanternes, laissez-nous vous éclairer. Dans le fonctionnement normal d'un CSE, c'est bien une obligation de la Direction d'informer les élus des projets de l'entreprise.

Ce que fait là, la direction s'apparente à une entrave au bon fonctionnement de l'instance CSE. Et surtout, ce qu'elle ne dit pas tue la confiance qu'ont peut-être, encore en elle, les salariés du réseau que nous représentons.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21